



**OFFICE SOCIAL  
COMMUN MAMER**  
Bertrange  
Dippach  
Kehlen  
Kopstal  
Leudelange  
Mamer  
Reckange-sur-Mess



Capellen, le 09 janvier 2025

**Aux membres du conseil d'administration  
de l'Office social commun Mamer**

**Concerne: réunion 1/2025 du conseil d'administration de l'office social commun  
en date du 21.01.2025**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17, alinéa 1 de la loi du 18.12.2009 organisant l'aide sociale, j'ai l'honneur de vous convoquer à la **1<sup>e</sup> réunion** en 2025 du conseil d'administration de l'office social commun qui aura lieu

**mardi, le 21.01.2025 à 17.00 heures  
dans la salle de réunion de l'Office social commun Mamer,  
2-4, Parc d'Activités Capellen, Bâtiment B, L-8308 Capellen.**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du registre aux délibérations du 18.12.2024
2. Gestion journalière
3. Plan pluriannuel financier 2025 (qui portera sur 2026, 2027 et 2028)
4. Divers

Conformément à l'article 8 du règlement d'ordre intérieur, les dossiers administratif et social à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat de l'office social commun.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le conseil d'administration

  
Marcel SCHMIT, président

*Copie de la présente est adressée aux collègues des bourgmestres et échevins des communes-membres*